# OCICAT



L'ocicat est un chat assez gros au patron tacheté, de type modéré. Il présente l'apparence d'un animal athlétique. Il est bien musclé, solide, gracieux et souple, mais possèdent une forte carrure au corps et à la poitrine. Il est attentif à son environnement et fait preuve d'une grande vitalité. L'Ocicat existe dans de nombreuses couleurs avec les taches les plus foncées apparaissant sur un fond plus clair. De plus, chaque poil (sauf sur le bout de la queue) possède plusieurs bandes de couleur. C'est là où ces bandes se rejoignent qu'une tache en forme d'empreinte de pouce se forme. Ce chat tacheté puissant, athlétique, grand mais gracieux est particulièrement connu pour son apparence sauvage.

## I – CORPS/CONFORMATION (25)

(15) CORPS - La taille du corps est grande; bien qu'en général les femelles sont plus petites que les mâles. Étonnamment lourds pour leur taille. Le torse est solide, assez long avec de la profondeur et de la carrure, mais il ne semble jamais grossier. Le développement des os et des muscles est substantiel, donnant ainsi une apparence athlétique. Les côtes semblent légèrement rebondies, donnant ainsi l'impression d'une profondeur de poitrine. Le dos est droit, mais monte légèrement vers l'arrière, tandis que le flanc est raisonnablement à niveau. La préférence est accordée au chat qui apparaît athlétique, puissant et souple.

(5) JAMBES & PIEDS – Les jambes doivent être bien en chair et musclées. Les jambes sont mi-longues, puissantes et bien proportionnées au reste du corps. Les pieds doivent être ovales et compacts et être en bonne proportion avec les jambes.

(5) QUEUE – La queue est assez longue et moyennement mince avec seulement un léger effilement au bout. Le bout de la queue est foncé.

## II – TÊTE (20)

(5) CRÂNE – Le crâne est d'une forme en « V » moyenne qui présente une légère courbe du museau à chaque joue. La tête doit être de proportion agréable avec le corps du chat et portée gracieusement sur un cou arqué. Il convient de prendre en compte les bajoues chez les mâles matures.

(5) MUSEAU - Le museau est bien défini et semble carré. De profil, le museau a une bonne longueur, un menton fort et rien qui ne laisse présager un museau pointu. La mâchoire doit être ferme avec une bonne occlusion.

(5) OREILLES - Les oreilles sont alertes, moyennement grandes et placées haute sur la tête et à l'extérieur du visage. Lorsque présents, des plumets d'oreille s'étendent verticalement à partir du bout des oreilles

(5) YEUX - Les yeux sont grands, en forme d'amande et s'inclinent légèrement vers le haut en direction des oreilles. Il y a plus que la largeur d'un œil entre les yeux.

## III – ROBE / LONGUEUR ET TEXTURE (5)

La robe est d'une texture fine et brillante. Elle est serrée contre le corps et suffisamment longue pour accueillir les bandes de couleur (agouti) nécessaires. Il ne doit pas y avoir de texture laineuse ni d'être excessivement longue.

## IV – COULEUR (50)

(5) COULEUR – Toutes les couleurs doivent être claires et agréables. La couleur la plus claire se trouve généralement sur le visage autour des yeux, sur le menton et sur la mâchoire inférieure. La couleur la plus sombre se trouve sur le bout de la queue.

(5) TIQUETAGE – Chaque poil doit avoir des bandes de couleur, sauf sur le bout de la queue. Le bout du poil doit être foncé tandis que la couleur du fond doit être plus pâle.

(10) CONTRASTE - Les marques distinctives doivent être clairement visibles de n'importe quelle orientation. Les marques sur le visage, les pattes et la queue peuvent être plus sombres que celles du torse. La couleur de fond peut être plus sombre sur la selle et plus claire sur le dessous, le menton et la mâchoire inférieure du chat. Il faut se rappeler que les couleurs pâles montreront moins de contraste que les couleurs plus sombres. Le patron moucheté doit toujours être clair et distinct.

(25) PATRON - Il y a une forme "M" du tabby sur le front. Les lignes s'étendent vers le haut et au-dessus de la tête entre les oreilles et se brisent en petites taches sur le bas du cou et les épaules. Des marques de mascara se trouvent autour des yeux et sur les joues. Des rangées de taches rondes courent le long de l'épine dorsale, des omoplates à la queue. La queue a des coups de pinceau horizontaux le long de la pointe qui, idéalement, alternent avec des taches et se terminent par une pointe sombre. Les taches sont dispersées sur les épaules et l'arrière-train. Ces taches s'étendent le plus bas possible sur les jambes. Il y a des bracelets brisés sur le bas des jambes et des colliers brisés dans la région de la gorge – le plus brisé, mieux c'est. De grandes taches bien dispersées en forme d'une empreinte de pouce apparaissent sur les côtés du torse. Il existe une suggestion subtile d'un patron tabby classique, c'est-à-dire une tache encerclée de taches formant un 'bull's eye'. Le ventre est bien tacheté. Les yeux sont bordés de la couleur la plus sombre de la robe et ils sont entourés de la couleur la plus claire de la robe. Les taches ne doivent pas s'allonger comme si elles suivaient un patron de pommelé.

(5) COULEUR DES YEUX - Toutes les couleurs des yeux, sauf le bleu, sont autorisées. Il n'y a pas de correspondance entre la couleur des yeux et la couleur du pelage. Une couleur profonde, unie et brillante est désirée.

2023 - Canadian Cat Association / Association féline Canadienne

## V – CONDITION & ÉQUILIBRE

L'ocicat idéal est grand, bien musclé, solide, gracieux, souple et doit posséder un corps et une poitrine bien arrondis.

Argent, Bronze et Fumé.

| OBJECTIONS | DÉDUIRE |
|---|---|
| • Robe laineuse ou longue | 1-3 |
| • Corps volumineux ou grossier | 2-5 |
| • Taches pâles ou floues | 2-5 |
| • Taches allongées ressemblant à un motif pommelé | 3-7 |

## DISQUALIFICATIONS

- Yeux bleus
- Médaillons blancs ou taches blanches ou du blanc partout ailleurs qu'autour des yeux, des narines, du menton et du haut de la gorge (à l'exception d'un fond blanc agouti dans les couleurs contenant le gène argent).
- Les roux, les crèmes, et les écailles de tortue tachetés (torbies) ne sont pas autorisés car ils sont issus du gène «O» lié au sexe. Les chats cannelle ou faon très ternis (rufus) peuvent ressembler au roux ou au crème mais ces couleurs ne produisent jamais de femelles écaille tortue tacheté (torbie).
- Tous autres motifs de disqualification décrits dans la description générale.

## COULEURS RECONNUES

Pour la liste complète, voir la liste des couleurs et patrons

---

ORIGINE DE LA RACE: Hybride
EXIGENCE POUR ENREGISTREMENT: F2 permis
EXIGENCES POUR LA COMPÉTITION: F2 permis.
ASCENDANCE RECONNUE: Ocicat, Abyssin, Siamois
ACCOUPLEMENTS PERMIS : Ocicat, Abyssin, Siamois

---

**2014 05 01**

2023 - Canadian Cat Association / Association féline Canadienne

| SPOTTED TABBY |
| --- |
| BLUE SPOTTED TABBY |
| CHOCOLATE SPOTTED TABBY |
| CINNAMON SPOTTED TABBY |
| FAWN SPOTTED TABBY |
| LAVENDER SPOTTED TABBY |
| TAWNY SPOTTED TABBY |

| SILVER SPOTTED TABBY |
| --- |
| BLUE SILVER SPOTTED TABBY |
| CHOCOLATE SILVER SPOTTED TABBY |
| CINNAMON SILVER SPOTTED TABBY |
| FAWN SILVER SPOTTED TABBY |
| LAVENDER SILVER SPOTTED TABBY |
| SILVER SPOTTED TABBY |

2023 — Canadian Cat Association / Association Féline Canadienne

# OCICAT

## BLUE SPOTTED
**Robe**: Taches bleues sur un fond agouti bleu pâle ou chamois
**Cuir du nez**: Rose encerclé de bleu foncé.
**Coussinets**: Bleus
**Couleur des yeux**: Toutes les couleurs sauf bleue
**Objections**: Taches pâles ou floues. Taches allongées ressemblant à un motif pommelé
**Disqualifications**: Yeux bleus.

## BLUE SILVER SPOTTED
**Robe**: Taches bleues sur un fond agouti blanc.
**Cuir du nez:** Rose encerclé de bleu foncé
**Coussinets**: Rose lavande.
**Couleur des yeux:** Toutes les couleurs sauf bleue
**Objections:** Taches pâles ou floues. Taches allongées ressemblant à un motif pommelé
**Disqualifications:** Yeux bleus.

## CHOCOLATE SPOTTED
**Robe**: Taches chocolat sur un fond agouti ivoire chaud.
**Cuir du nez**: Rose entouré de chocolat.
**Coussinets**: Rose chocolat.
**Couleur des yeux:** Toutes les couleurs sauf bleue
**Objections:** Taches pâles ou floues. Taches allongées ressemblant à un motif pommelé
**Disqualifications:** Yeux bleus.

## CHOCOLATE SILVER SPOTTED
**Robe**: Taches chocolat sur un fond agouti blanc.
**Cuir du nez**: Rose entouré de chocolat.
**Coussinets**: Rose chocolat.
**Couleur des yeux:** Toutes les couleurs sauf bleue
**Objections:** Taches pâles ou floues. Taches allongées ressemblant à un motif pommelé
**Disqualifications:** Yeux bleus.

## CINNAMON SPOTTED
**Robe**: Taches canelle sur un fond agouti ivoire chaud.
**Cuir du nez**: Rose entouré de canelle.
**Coussinets**: Rose.
**Couleur des yeux:** Toutes les couleurs sauf bleue
**Objections:** Taches pâles ou floues. Taches allongées ressemblant à un motif pommelé
**Disqualifications:** Yeux bleus.

## CINNAMON SILVER SPOTTED
**Robe**: Taches canelle sur un fond abouti blanc. o
**Cuir du nez:** Rose entouré de canelle .
**Coussinets**: Rose.
**Couleur des yeux:** Toutes les couleurs sauf bleue
**Objections:** Taches pâles ou floues. Taches allongées ressemblant à un motif pommelé
**Disqualifications:** Yeux bleus.

## FAWN SPOTTED
**Robe**: Taches fauve sur un fond agouti ivoire pâle.
**Cuir du nez**: Rose entouré de fauve.
**Coussinets**: Rose.
**Couleur des yeux:** Toutes les couleurs sauf bleue
**Objections:** Taches pâles ou floues. Taches allongées ressemblant à un motif pommelé
**Disqualifications:** Yeux bleus.

## FAWN SILVER SPOTTED
**Robe**: Taches fauve sur un fond agouti blanc.
**Cuir du nez**: Rose entouré de fauve.
**Coussinets**: Rose.
**Couleur des yeux:** Toutes les couleurs sauf bleue
**Objections:** Taches pâles ou floues. Taches allongées ressemblant à un motif pommelé
**Disqualifications:** Yeux bleus.

## LAVENDER SPOTTED
**Robe**: Taches lavande sur un fond agouti chamois pâle ou ivoire.
**Cuir du nez**: Rose entouré de lavande foncé.
**Coussinets**: Lavande rosé.
**Couleur des yeux:** Toutes les couleurs sauf bleue
**Objections:** Taches pâles ou floues. Taches allongées ressemblant à un motif pommelé
**Disqualifications:** Yeux bleus.

## LAVENDER SILVER SPOTTED
**Robe:** Taches lavande sur un fond agouti blanc.
**Cuir du nez**: Rose entouré de lavande.
**Coussinets:** Rose.
**Couleur des yeux:** Toutes les couleurs sauf bleue
**Objections:** Taches pâles ou floues. Taches allongées ressemblant à un motif pommelé
**Disqualifications:** Yeux bleus.

## SILVER SPOTTED
**Robe**: Taches noires sur un fond agouti blanc/argent.
**Cuir du nez**: Rouge brique entouré de noir.
**Coussinets**: Noirs.
**Couleur des yeux:** Toutes les couleurs sauf bleue
**Objections:** Taches pâles ou floues. Taches allongées ressemblant à un motif pommelé
**Disqualifications:** Yeux bleus.

## TAWNY SPOTTED
**Robe**: Taches noires ou brun foncé sur un fond agouti vermeil (ruddy) ou bronze.
**Cuir du nez**: Rouge brique entouré de noir.
**Coussinets**: Noirs ou zibeline.
**Couleur des yeux:** Toutes les couleurs sauf bleue
**Objections:** Taches pâles ou floues. Taches allongées ressemblant à un motif pommelé
**Disqualifications:** Yeux bleus.

**1991 05 01**



2023 — Canadian Cat Association / Association Féline Canadienne

À NOTER : LA NOMENCLATURE ANGLAISE DES COULEURS ET PATRONS SUIT LES RECOMMENDATIONS DE LA LOOF

***Voir la Préface Générale des règlements pour toutes disqualifications et objections additionnelles***

# PREFACE GÉNÉRALE

Il est important de consulter le standard de race pour connaître les disqualifications spécifiques à chaque race. La liste suivante s'applique à toutes les races, sauf indication contraire.

## REFUS DE TOUT TITRE (W/A) POUR :

1. Plus ou moins de cinq orteils sur chaque patte avant et quatreorteils sur chaque patte arrière (Pixie-Bobs sont exemptés de cette règle).
2. Des médaillons ou des boutons blancs ou du blanc sur les orteils, sauf s'ils font partie du patron de la couleur OU sauf s'il y a indication contraire dans le standard de race.
3. Un chat dégriffé. Les protège-ongles transparents sont permis.
4. Toute difformité ou défiguration - héréditaire, congénitale ou acquise. Les chats domestiques sont exempts de cette disqualification.
5. Chat montrant des signes d'intention de tromper (ex. présence de poudre ou de craie dans le pelage à la suite du toilettage, utilisation de teinture, de rinçages colorés ou d'autres moyens de dissimulation de couleur, ponçage ou rasage).
6. Tout chat qui, sans provocation, attaque un juge ou une autre personne dans l'enceinte du ring, sera considéré comme violent et doit être disqualifié (D.V. Disqualifié, Vicieux).
7. Kink, visible ou invisible. Kink est défini comme une déflexion rigide dans la ligne de la queue, visible ou non. Les petites bosses non-visibles ou des dépôts de calcium sont considérées comme une objection. Veuillez-vous référer aux standards de chaque race pour connaître les exceptions à cette règle.
8. Mauvaise couleur des yeux (sauf indication contraire dans le standard de la race).
9. Les yeux croisés pour toutes les races. Les chats domestiques sont exempts de cette disqualification.
10. Malocclusion de la mâchoire.
11. Le monorchidie (absence d'untesticule) ou cryptorchidie (absence des deux testicules) sont des motifs de refus de récompense dans les classes championnat (mâle non-castré) ou miscellaneous (mâle non-castré).
12. Tout chat qui obtient moins de 90 points sur le standard derace.

## FACTEURS À CONSIDÉRER :

1. Un menton faible, fuyant ou proéminent est une faute grave. Des déductions doivent être faite pour le menton, le profil et l'équilibre de la tête.
2. Il faut permettre le fait que les mâles ont des bajoues. De façon générale, les mâles sont proportionnellement plus gros que les femelles.
3. Tenir compte des variations saisonnières de la fourrure.
4. Pour les chatons et jeunes adultes, permettre des marques pâles de tabby, sauf si ces marques font parties de la description de la couleur.
5. Il convient de tenir compte de la couleur immature des yeux et du pelage chez les chatons et les jeunes chats.
6. L'excellence d'un aspect du standard ne doit pas surpasser l'importance d'une déficience d'un autre. Dans la mesure où le standard décrit spécifiquement les différentes parties de l'apparence du chat, les juges doivent effectuer leur travail conformément à ces spécifications.
7. Chaque chat inscrit doit posséder le poids, la condition et l'équilibre appropriés à sa race. L'équilibre est l'image physique entière du chat. Le chat doit être équilibré et aucune qualité particulière ne devrait être dominante. Le juge ne doit pas déduire plus de points que le total déterminé au standard du chat pour cette qualité.
8. Les juges doivent pénaliser ou disqualifier NFA (No Further Awards) un chat pour une mauvaise condition due à la maladie ou aux mauvais soins.
9. Si un animal inscrit se présente avec des puces, des champignons, des acariens des oreilles, etc., le juge doit le disqualifier (NFA) et en informer le responsable de l'exposition.
10. Une femelle manifestement enceinte ou allaitante sera disqualifiée NFA. (Aucun autre prix).
11. L'éclairage naturel doit être disponible si possible. Il faut tenir compte que l'éclairage artificiel peut changer la couleur des yeux ou de la fourrure.
12. Un chat présenté au ring démontrant des effets visibles d'un sédatif (par exemple, troisième paupière apparente, yeux vitreux, incapacité à se tenir debout ou assis, manque de coordination ou de contrôle musculaire) ne sera pas récompensé. Le juge inscrira la mention « Aucune autre récompense NFA (No Further awards) dans son livre de jugement.
13. Tout chat trop nerveux ou difficile pour être manipulé par le juge ou le propriétaire/agent doit être disqualifié (D.U.H. – Disqualifié, Incapable d'être manipulé).
14. Un juge peut disqualifier tout chat dont le propriétaire ou son agent attire l'attention sur lui-même ou sur son animal lorsqu'il le place dans le ring de jugement, ou à tout moment pendant le jugement. Les juges doivent inscrire la mention DLE « Disqualifié, Manque d'étiquette » dans leur livre.
15. S'il y a erreur de la couleur ou du patron, avec la permission du propriétaire, le chat doit être transféré dans sa propre classe.
16. Les chats en convalescence après une intervention chirurgicale ou une blessure récente, dont l'incision ou la plaie n'est pas complètement cicatrisée, les points de suture récemment retirés, etc., doivent être disqualifiés NFA (Aucun autre prix).

2026 05 01